

L'opérateur de compétences [AKTO](https://www.akto.fr/) / T : 01.44.71.99.00 et le Réseau EVA Bourgogne-Franche-Comté, opérateur régional du Conseil en évolution professionnelle (CEP), unissent leurs forces à travers la signature d'une convention partenariale ambitieuse visant à renforcer leur engagement auprès des acteurs économiques de la région. À travers ce partenariat, l'ambition est de favoriser l'accès à la certification et l'inclusion dans l'emploi notamment des publics les moins qualifiés et des intérimaires accompagnés par le Réseau EVA dans le cadre du CEP et des entreprises accompagnées par AKTO. En ce sens, les cosignataires souhaitent faciliter l'accès à l'information sur les métiers, les emplois et les formations dans la région. Ils travailleront main dans la main afin d'apporter une réponse efficace et de proximité aux besoins identifiés en Bourgogne-Franche-Comté. Cette convention s'étendra jusqu'à la fin du marché d'attribution des opérateurs régionaux du Conseil en Evolution Professionnelle sélectionnés par France Compétences (2020-2023). <https://www.akto.fr/> /